



Appel d'offres Travaux - OPERATION « Les Villas des Terrasses de Koueta-Baie »
Questions – Réponses n°3 du **22/08/2019**

- 1) **Question - Lot 4 : Concernant le poste 4.4.5 du lot charpente couverture, il nous est demandé au CCTP « des gouttières en tôle galva prélaquée et pliée qualité bord de mer ». S'agit-il de tôles galva ou de tôle 63/100 prélaquée ?**

ERRATUM - Il s'agit bien de tôle 63/100 pré-laquée

- 2) **Question - Lot 16B – CCTP : Les descriptifs des logements F3B et F3A, page 12, ne correspondent pas aux plans de l'architecte. Ces derniers n'ont-ils pas été inversés svp ?**

ERRATUM - L'article a) désigne le F3A, le b) le F3B

a) Logement F3A – ilot A7 - lot 34 : Ensemble par villa.

***Meuble bas droit – dimensions inclus meuble évier 120 :** 270 ml x 60/65 x 87 ht.

***Meuble haut droit :** 150 ml + 60 ml x 35 x 55/70 ht – Emprise hotte à prévoir.

b) Logement F3B – ilot A7 - lot 34 : Ensemble par villa.

***Meuble bas en L – dimensions inclus meuble évier 120 :** 212 + 152 ml x 60/65 x 87 ht.

***Meuble haut droit :** 250 ml x 35 x 55/70 ht – Emprise hotte à prévoir.

- 3) **Question – Lot01B Gros Œuvre : Il y a une variante en voiles BA concernant les villas type F5-B des ilots B6 et B7. Doit-t-on la chiffrer car il n'y a pas de quantités pour ce poste?**

Cette variante est au choix de l'entreprise. Seule la réponse à la solution de base est obligatoire.

- 4) **Transmission des pièces modifiées du lot 15A suite à la fiche Questions-Réponses n°2**

Les pièces suivantes, jointes au présent complément n°2 au DCE, sont à prendre en compte pour la réponse à l'appel d'offres :

- CCTP 15 A_Men ALU -TDKII 45_V3 modif-.pdf
- DPGF 15A_A5_1_V2.pdf
- DPGF 15A_A6_2_V2.pdf
- DPGF_15A_Men Alu_TDKII 45_Mai 2019_V2.xls
- N01_MEN ALU_Villas TDK2_DCE_Aout 2019_V2.pdf

- 5) **Question - Lot 29 : Pouvez-vous confirmer que l'installation est bien du CESI (système thermo régulé individuel ballon sans échangeur)?**

Nous vous le confirmons.



6) Question - Lot 29 : Temporisation appoint électrique au lot 29 ou au lot13 ?

L'appoint électrique du ballon est à conserver au lot 13 avec une attente à disposition pour le lot 29.

Le bouton poussoir avec voyant est bien placé à côté du tableau.

7) Question Lot 01B : Concernant le gardiennage, faut-il le prévoir à compter du début du chantier ou seulement au début du second œuvre ?

Le gardiennage est à compter dès le début du chantier.

Des variantes peuvent être proposées.